**FONDS SOCIAL LYCÉEN**

**INFORMATIONS AUX FAMILLES**

Le fonds social lycéen a pour but d’aider les familles rencontrant des difficultés financières.

Chaque situation est examinée individuellement par le secrétariat d’intendance.

Les dossiers sont présentés devant une commission pour validation.

Dans un souci de discrétion les dossiers sont anonymes.

L’aide n’a pas un caractère automatique, une prise en charge totale demeure exceptionnelle.

L’aide est totalement indépendante des bourses et peut s’y ajouter.

A la différence des bourses, le fonds social permet de prendre en compte une situation particulière et temporaire.

Pour solliciter une aide du fonds social, remplir un dossier qui vous sera remis à **votre demande** par le service intendance du lycée.

Pour tout renseignement, contacter le **05.53.84.21.61**.